

Congé maladie et harcèlement au travail

Par erika89, le 31/01/2008 à 19:38

bonjour,

je suis actuellement etudiante en bp de preparateur en pharmacie en 2e année. Le travail me convient très bien mais depuis quelques temps l'ambiance est malsaine. Je me sens mal à l'aise et déprimée ce qui aboutit à deux TS (1 en decembre 2007 et 1 en janvier 2008). Depuis je suis en congé maladie pour depression, je suis suivi par un psychiatre. Mon employeur et sa belle-soeur qui est son assistante me harcele psychologiquement en me poussant à la demission chaque jour et sans cesse suite à mes absences répétées dit-il! (maladie). Il me dit que mes 2 TS ne sont que des accidents de parcours, que je vais très bien m'en remettre et que je n'ai pas lieu d'être absente à mon travail car mes problèmes personnels n'ont rien à voir avec sa pharmacie alors que j'ai eu c vrai des problèmes personnels mais l'ambiance sur mon lieu de travail y joue aussi car depuis le debut de mon contrat son assistante est "après moi". Mon cfa est au courant de la situation en m'approuvant suite au mauvais entretien téléphonique qu'ils ont eu avec mon employeur. Je ne désire pas prendre ma démission et continuer mes études. Que dois-je faire? Merci